

02 DÉCEMBRE

JOURNÉE RÉGIONALE D'IDENTITOVIGILANCE

L'Identité Nationale de Santé
en pratique





Retour d'expérience de l'AIMV

Isabelle VIALLON

Directrice adjointe Soins à l'AIMV

Association ligérienne à but non lucratif, structure de l'économie sociale et solidaire d'aide et de soins à domicile

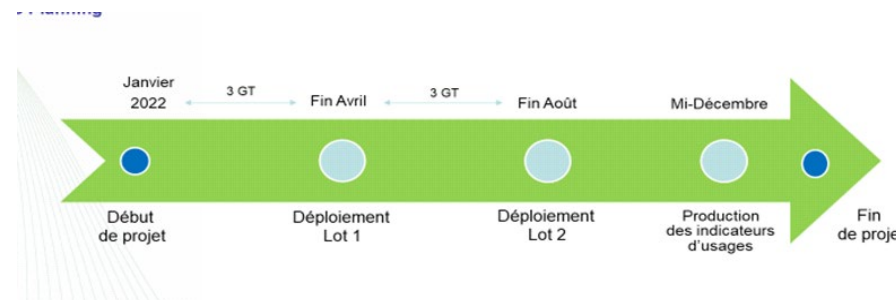
- 12 000 personnes aidées par an dans 165 communes du département
- 1 071 salariés (895 intervenants à domicile, 80 soignants)
 - 1 SAAD (Prestataire et PE, accompagnement véhiculé)
 - 1 Service Téléassistance
 - 1 SSIAD/ESA de 145 places
 - 3 Centres de Santé Infirmiers
 - 1 Accueil de jour accueillant les personnes diagnostiquées Alzheimer
 - 1 Service de protection des majeurs

CONTEXTE CANDIDATURE PHASE D'AMORÇAGE

- La cohérence du regroupement des ESMS de notre grappe AURA porte sur leur collaboration historique avec notre éditeur : Groupement Informatique de l'Économie Sociale référencé par le RESAH.
- Une montée de version du DUI de notre logiciel commun ATENA, afin d'assurer son interopérabilité en conformité avec les différents aspects de la doctrine technique du numérique en santé, d'enrichir les services à destination de l'utilisateur et d'accompagner la montée en compétences des salariés des associations.
- Concerne un regroupement de 9 OG, 30 ESMS (SAAD, SSIAD, ADJ, EHPAD).

Notre structure  porteur de projet pour la GRAPPE AURA.

Calendrier consolidé juin 23



1. Mise en place d'une instance de gouvernance, d'un responsable projet

- Nomination du référent identitovigilance par structure (fiche mission)
- Etablissement du groupe de travail interne

2. Cadrage du projet

- Prise de connaissance du cadre réglementaire :
 - Référentiel Identité Nationale de Santé (INS)
 - Référentiel National d'identitovigilance (RNIV)
- Autoévaluation des pratiques de gestion des identités au sein de la structure

3. Contractualiser avec l'ANS

- Déterminer les mandataires (gestion des flux RH) et assistants techniques (certificats logiciels), commander les cartes CPX

4. Elaboration d'un plan d'actions et rétro planning

- Choix du périmètre des acteurs
- Création et mise à jour des documents (livrables)
 - Charte d'identitovigilance, politique RGPD, qualité...
 - Procédure de création des identités, procédure de contrôle des identités, procédure de gestion des erreurs...

5. Mise en place de la communication et formation

- Formation des acteurs gérant l'identité et l'INS en 2 temps (qu'est ce que l'INS ? Pourquoi ? Puis Comment ? Soit les bonnes pratiques)
- Information des usagers

6. Piloter le déploiement de l'identitovigilance : depuis septembre 22

- Déploiement production de recherche INS
- Gestion des problèmes liés aux actions d'identification et déploiement des indicateurs
- Traitement des erreurs d'identification
- Mise en place d'une gestion des erreurs (outils, procédure ...)
- Evaluer et reformer aux bonnes pratiques

Points positifs

- Un travail collaboratif avec l'éditeur et Comité opérationnel de projet
- Réunions mensuelles des porteurs de projets de chaque OG (partage des outils, échanges)
- Travail de recette, tests avec éditeur
- Un soutien et suivi de l'ARS
- Les documents de l'ANS et ANAP mis à disposition

Points difficiles

- Diversité des établissements de la grappe : différence de volumétrie, tous n'avancent pas au même rythme
- Manque de ressources nécessaires au projet (chronophage de temps)
- Récupération des identités et INS de la file active de Clients (volumétrie)
- Motivation des acteurs à s'ouvrir sur une nouvelle culture de la prise en charge

CONCLUSION

- Comprendre l'identitovigilance et ses enjeux, ainsi que la réglementation applicable. Se documenter en amont.
- Identifier les étapes « clé » à respecter : plan des actions et rétro planning.
- Analyser l'existant.
- Informer et former ses collaborateurs (nouveau pour des services SAAD), s'adapter au public.
- Disposer de ressources nécessaires à la mise en place de cette démarche.

MERCI DE VOTRE ATTENTION

